

Championnat de France 2025

PALETA P. GOMME CREUSE TRINQUET

M19, M22

Responsable de la commission : SALLETTE Gilles (06 47 96 35 08) et GOMEZ Fernand (06.34.77.46.46)

PARTIES de POULES → FORMULE en ENTENTE

Le club 1^{er} nommé convoque son adversaire au plus tard le mercredi qui précède la rencontre programmée sur le site internet de la FFPB. La convocation doit préciser la date, l'heure et le lieu de la partie.

Si un accord ne peut être trouvé avec l'équipe adverse, le club 1^{er} nommé programmera la partie le dimanche entre 10h00 et 18h00 (art 225.201.0 du règlement général de la FFPB).

Le club 1^{er} nommé doit notifier le lieu, la date et l'heure de la rencontre sur le logiciel compétitions au plus tard le mercredi soir avant le jour indiqué sur le calendrier.

Si cette saisie n'est pas faite application du règlement financier (art 38) de la FFPB.

REPORT de PARTIE

La demande de report de partie doit être faite par le club demandeur par mail à la FFPB à competition@ffpb.net, avant le mercredi 19h00.

La réponse sera donnée le jeudi.

RESULTATS

Dès les parties de poule et jusqu'à la finale incluse, le club 1^{er} nommé enregistre le résultat sur le site internet. Le dernier délai est fixé au lundi (avant 13h00) qui suit la date prévue de la rencontre.

Au-delà application du règlement financier de la FFPB (16€ d'amende).

Pour enregistrer les résultats, 2 modes d'accès :

<http://www.ffpb.net> (compétitions → compétitions en cours) ou via votre accès web licences → compétitions.

Dans Identification : même identifiant que votre accès web licences.

INSTALLATIONS

Les frais de location sont à la charge des clubs pour les parties de poule et de la FFPB à compter des phases éliminatoires.

TENUES

En trinquet dans la spécialité pelote gomme creuse, les pelotaris masculins porteront un pantalon long blanc et les pelotaris féminins porteront une jupette blanche.

DIVERS

- Chaque joueur/joueuse doit obligatoirement présenter sa licence sportive au délégué sportif.
- Port du casque homologué et des lunettes homologuées obligatoires pour les avants et les arrières dès l'échauffement (selon spécialités).
- L'équipe qui engagera le premier but de la première manche sera désignée par tirage au sort (et de même pour la troisième manche). L'équipe adverse aura l'engagement à la deuxième manche.
- Chaque équipe aura droit à un arrêt de 1 minute par manche. Entre chaque manche, un repos de 2 minutes sera obligatoirement observé par les deux équipes.

PARTIES EN MANCHE

M19 – M22 → 15/15/10

CLASSEMENT

Application du règlement fédéral : article 225.205.2.2. (Règlements Généraux)

PELOTES

Chaque équipe fournira OBLIGATOIREMENT une pelote de gomme creuse pour les parties de poule.
Pour les phases finales les pelotes seront fournies par la FFPB.

PROGRAMME PHASES FINALES

M19 :

1 poule de 6 équipes et 1 poule de 5 équipes.

Les 8 premiers du classement général se qualifient en ¼ de finale.

1/4 de finale :

Samedi 18 / Dimanche 19 janvier 2025 (date et lieu à désigner)

R1	1 ^{er}	C/	8 ^{ème}
R2	2 ^{ème}	C/	7 ^{ème}
R3	3 ^{ème}	C/	6 ^{ème}
R4	4 ^{ème}	C/	5 ^{ème}

1/2 Finales

Samedi 25 /Dimanche 26 janvier 2025 (date et lieu à désigner)

R5	Vainqueur R1	C/	Vainqueur R4
R6	Vainqueur R2	C/	Vainqueur R3

M22 :

2 poules de 5 équipes.

Les 4 premiers de chaque poule 1 se qualifient pour les ¼ de finale.

1/4 de finale :

Samedi 18 / Dimanche 19 janvier 2025 (date et lieu à désigner)

R1	1 ^{er} poule 1	C/	4 ^{ème} poule 2
R2	1 ^{er} poule 2	C/	4 ^{ème} poule 1
R3	2 ^{ème} poule 1	C/	3 ^{ème} poule 2
R4	2 ^{ème} poule 2	C/	3 ^{ème} poule 1

1/2 Finales

Samedi 25 /Dimanche 26 janvier 2025 (date et lieu à désigner)

R5	Vainqueur R1	C/	Vainqueur R4
R6	Vainqueur R2	C/	Vainqueur R3

Finales

Dimanche 2 février 2025 (lieu et heures à définir)